

REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE L'ETF

16 NOVEMBRE 2009

PROCES-VERBAL

1. Introduction

La réunion de novembre 2009 du conseil de direction de l'ETF s'est tenue à Turin le 16 novembre, sous la présidence de Jordi Curell Gotor, directeur responsable de l'éducation et de la formation tout au long de la vie à la DG Éducation et culture de la Commission européenne. Les nouveaux membres du conseil pour Malte (Michael Grima du ministère de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du sport), la Roumanie (Lilliana Preoteasa du ministère de l'éducation, de la recherche et de l'innovation) et l'Espagne (Gema Cavada du ministère de l'éducation) se voient souhaiter la bienvenue. Sont également présents Jean-François Mezières et Stamatis Paleocrassas, membres représentant le Parlement européen. La DG Relations extérieures de la Commission européenne est représentée par Timo Summa. La Turquie a envoyé un observateur (Salih Celik). Participant aussi à la réunion des agents de la Commission: Annamaria Molnar de l'Office de coopération EuropeAid, Ronan MacAongusa de la DG Relations extérieures, ainsi que Belén Bernaldo De Quirós et Elena Pascual Jiménez de la DG Éducation et culture. Le comité du personnel, comité de l'ETF récemment nommé, est représenté par Mircea Copot.

Ne sont pas représentés à la réunion la Belgique, la Lettonie et le Royaume-Uni. Par ailleurs, ni la Croatie ni l'ancienne République yougoslave de Macédoine n'ont envoyé d'observateurs.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil de direction est invité à examiner, au point 7 de l'ordre du jour, le projet d'accord de coopération avec le conseil de coopération régionale, ainsi que les projets d'accord avec le ministère italien des affaires étrangères. La présentation de la nouvelle zone d'accès restreint sur le site web du conseil de direction, ainsi que d'autres questions relatives à la communication, sont reportées jusqu'à la prochaine réunion. L'ordre du jour est adopté.

3. Suivi de la réunion précédente

i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente, tenue en juin 2009, est approuvé.

ii. Suivi des points d'action et des procédures écrites

En guise de suivi à la réunion de juin 2009, ont été menées les actions suivantes:

- Le procès-verbal de la réunion de novembre 2008 et le règlement intérieur du conseil de direction ont été modifiés en fonction des observations reçues de ce dernier et publiées sur le site web de l'ETF.
- Pour les perspectives à moyen terme 2010-2013 et pour le programme de travail 2010, de nouveaux projets sont présentés au point 6 de l'ordre du jour de la réunion.
- À la suite d'un échange de courrier et de réunions avec la Cour des comptes, celle-ci a accepté de supprimer le paragraphe 12 de son rapport final relatif à des questions liées aux ressources humaines de l'ETF, et l'ETF a adressé des réponses écrites aux deux recommandations restantes en septembre.
- Le rapport annuel d'activités et son évaluation par le conseil de direction ont été envoyés dans les délais prévus aux organes compétents, ainsi que stipulé à l'article 13 paragraphe 4 du règlement.
- Un groupe de travail composé de membres du conseil de direction a été organisé pour élaborer les perspectives à moyen terme 2010-2013 et le programme de travail 2010.

Une procédure écrite a été menée, en août, sur le protocole d'entente entre l'ETF et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en Bosnie-Herzégovine, sur l'affectation de moyens budgétaires à mi-exercice ainsi que sur des informations concernant la rentabilité du Centre de traduction du Luxembourg.

4. Rapports oraux

i. Avancement des politiques et programmes de la Commission ayant un impact sur l'ETF

Jordi Curell souhaite la bienvenue à **Madlen Serban** pour sa première réunion du conseil de direction en qualité de directrice de l'ETF et confirme que les travaux qu'elle a réalisés à ce jour sont très appréciés par la Commission. Il explique les deux procédures probatoires auxquelles Mme Serban va être soumise: la première, actuellement menée par Timo Summa (de la Commission) et par M. Bystrøm (membre du conseil de direction), sera finalisée d'ici au 31 décembre, tandis que la seconde, qui examine les capacités de gestion, s'achèvera au plus tard le 31 mars.

Développements au sein de la Commission

Le 16 septembre, le Parlement européen a élu Jose Manuel Barroso pour un second mandat à la présidence de la Commission européenne. Durant son mandat de cinq ans, d'importants changements vont intervenir dans le développement du capital humain et en matière de relations extérieures.

Le 31 octobre, le commissaire Figel a quitté la Commission pour se voir remplacé par Maros Sefcovic.

Traité de Lisbonne

La signature du traité de Lisbonne par le président tchèque Vaclav Klaus, le 3 novembre 2009, a scellé l'adoption de ce traité, lequel influera considérablement sur la manière dont l'UE gère ses relations extérieures, ce qui, par définition, aura aussi une incidence sur les travaux de l'ETF. Le nouveau service externe devrait progressivement entamer ses activités dans les premiers mois de 2010.

Enseignement et formation 2020

Ce cadre stratégique de coopération européenne en matière d'enseignement et de formation couvre un vaste éventail d'activités externes liées à ce domaine, activités qui viennent compléter les programmes internes de l'UE et promeuvent ses politiques en la matière. Il comprend quatre objectifs internationaux: (i) soutenir les pays partenaires dans leurs efforts de modernisation; (ii) promouvoir des valeurs communes et une meilleure compréhension; (iii) faire progresser l'UE en tant que centre d'excellence dans ce domaine; et (iv) améliorer la qualité des services et des ressources humaines au sein de l'UE par le biais de l'apprentissage mutuel, de la comparaison et de l'échange de bonnes pratiques. L'expertise de l'ETF sera une contribution précieuse à la réalisation de ces objectifs.

Dimension externe du Cadre européen des certifications

En guise de suivi à la conférence très réussie organisée par l'ETF, en janvier, sur la dimension externe du Cadre européen des certifications (CEC), un groupe de travail composé de la Commission européenne, d'États membres intéressés et du Cedefop, sera chargé par l'ETF de préparer et d'entretenir un dialogue permanent sur le CEC avec la communauté internationale. Une conférence de suivi au lieu en 2011.

Le CEC se voit progressivement mis en œuvre au sein de l'UE et connaît un impact grandissant aux différents niveaux nationaux. Lorsque les travaux sur le CEC ont débuté, en 2004, seuls trois pays (Royaume-Uni, Irlande et France) étaient dotés d'un cadre national de certification. Aujourd'hui, la plupart des 32 pays participant au programme de travail «Éducation et formation 2010» travaillent activement à l'élaboration de leurs propres cadres. La Commission a organisé une importante conférence sur le sujet en juin.

Communiqué de Bruges

Un rapport bisannuel sur le processus de Copenhague doit être lancé dans le cadre de la présidence belge de l'UE, au second semestre 2010. À cet effet, le Cedefop a organisé un nouveau processus d'établissement de rapports. Voici quels seront les thèmes traités: impact du processus de Copenhague sur la coopération, nouveaux défis, rôle des compétences et des politiques dans la reprise économique, renforcement des liens entre enseignement/formation professionnels et marché du travail, questions liées à l'équité, attrait de l'enseignement et de la formation professionnels ainsi que le financement dans ce domaine. Les plans proposés par l'ETF pour accompagner le processus, à savoir un exercice parallèle rigoureusement adapté aux pays partenaires (le «processus de Turin»), reçoivent un accueil favorable de la Commission.

Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux

Anticiper quels seront les besoins en compétences et les réactions adéquates, tel est le thème du forum organisé par la Commission européenne en coopération avec le Parlement européen, le Comité européen économique et social et le Comité des régions, les 7 et 8 décembre 2009. L'objectif est de présenter, promouvoir et examiner 18 études sectorielles portant sur les besoins en compétences jusqu'à 2020.

Livre vert sur la mobilité

La Commission a lancé une consultation sur le livre vert intitulé «Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage» portant, en particulier, sur les compétences transversales. Disponible jusqu'au 15 décembre, le processus de consultation en ligne est ouvert à toutes les personnes intéressées — en particulier gouvernements nationaux, autorités locales et régionales, organisations, associations et entreprises. L'objectif global est d'essayer de faire de la mobilité des jeunes la règle plutôt que l'exception; le document met en avant les secteurs nécessitant un regain d'efforts. Après le processus de consultation, la Commission élaborera une proposition en vue d'un suivi pratique.

Timo Summa présente les dernières évolutions concernant l'instrument d'aide de préadhésion et les politiques d'élargissement.

Principal événement du second semestre 2009: la présentation à la mi-octobre du «paquet élargissement», qui a fourni des orientations claires aux pays en voie d'adhésion à l'UE. Il y est dit, essentiellement, qu'en dépit de la crise économique mondiale, du climat politique défavorable dans les États membres de l'UE et des incertitudes entourant le traité de Lisbonne, la perspective de l'adhésion à l'UE reste un élément moteur pour stimuler les réformes. Les principaux défis à relever par les pays préadhésion comprennent la crise économique, l'État de droit, un certain nombre de questions bilatérales avec certains États membres ainsi que la coopération régionale.

De nouvelles candidatures à l'adhésion ont été reçues du Monténégro (en 2008), de l'Albanie et de l'Islande. La Serbie devrait déposer une demande vers la fin 2009. Parmi les progrès réalisés dans un certain nombre de domaines, sont cités: une proposition faite par la Commission européenne pour entamer des négociations d'adhésion avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine; la résolution du différend frontalier entre la Croatie et la Slovénie qui, si elle advient, devrait permettre de conclure les négociations d'adhésion avec la Croatie en 2010; la position plus proactive prise par la Serbie à l'égard de l'intégration à l'UE; le soutien apporté par l'Europe (dans le cadre de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies) au Kosovo pour favoriser les développements politiques et socio-économiques; et, en Bosnie-Herzégovine, de nouvelles réformes (en cours) du cadre constitutionnel. Un résultat concret des réformes entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010: la possibilité de

circuler sans visa dans l'UE depuis l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie.

Bien que la crise économique mette les réformes en danger dans la région, différents donateurs — notamment l'UE, la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement — apportent une aide financière substantielle, tout particulièrement pour promouvoir la compétitivité dans la région. L'ETF a un rôle éminent à jouer pour soutenir l'élément «développement du capital humain» contenu dans l'instrument d'aide de préadhésion, particulièrement important pour la promotion de la compétitivité. À cet égard, le protocole d'entente entre l'ETF et le conseil de coopération régionale s'avère particulièrement précieux. Les délégations de la Commission européenne présentes dans la région ont fait des rapports très positifs sur le programme de travail 2010 et sur la coopération avec l'ETF en général.

Ronan MacAngosa rend compte de l'actualité relative à l'instrument européen de voisinage et de partenariat et à l'instrument de financement de coopération au développement.

Partenariat oriental

L'objectif global du Partenariat oriental est d'assurer la stabilité, une meilleure gouvernance et le développement économique dans six pays: l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Belarus, l'Ukraine et la Moldavie. Il apporte une dimension orientale à la politique européenne de voisinage et s'efforce de traiter des problèmes communs à la région, notamment: bonne gouvernance, démocratie et stabilité, stabilité économique et convergence avec les politiques de l'UE, sécurité énergétique et, enfin, contacts entre les peuples. Les objectifs clés sont régulièrement actualisés et de hauts fonctionnaires se réunissent périodiquement pour examiner des questions et besoins d'ordre politique, ainsi que les possibles réponses de l'UE. En outre est mise en œuvre une série d'initiatives phares, notamment: gestion intégrée des frontières, «facilité» en faveur des PME, intégration des marchés de l'électricité, meilleure efficacité énergétique, corridor énergétique Sud et, enfin, prévention et anticipation des risques des catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

Forum de la société civile du Partenariat oriental

L'objectif du Forum de la société civile du Partenariat oriental est de promouvoir le contact entre organisations de la société civile et de faciliter le dialogue avec les pouvoirs publics. Un processus de consultation de toutes les parties intéressées sur le mode de fonctionnement du forum s'est achevé en avril 2009, avec plus de 40 contributions reçues. Un document de fond a été élaboré et un appel à manifestation d'intérêt pour participation a été diffusé auprès de toutes les parties intéressées — y compris organisations populaires, syndicats, organisations patronales, associations professionnelles, ONG, etc.). Sur les 439 candidatures reçues, 200 ont été sélectionnées. Une première réunion a eu lieu les 16 et 17 novembre 2009.

Documents d'orientation PEV

L'examen à mi-parcours des documents d'orientation couvrant la période 2007-2013 est achevé. Un nouveau document d'orientation portant sur la région orientale a été élaboré pour publication en ligne des objectifs du Partenariat oriental. Pour la région méridionale, un document séparé est en cours d'examen dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. Un document révisé sur la coopération interrégionale, y compris les programmes Erasmus Mundus et Tempus, sera présenté en décembre 2009.

Libye

Commerce et coopération sectorielle, tels étaient les thèmes du cinquième tour de négociations qui a eu lieu à Tripoli, en juillet, sur le nouvel accord-cadre conclu avec la Libye. Le prochain tour, consacré à l'éducation, à la formation et à la culture, est prévu en décembre 2009.

Asie centrale

S'agissant de la région d'Asie centrale, la stratégie actuelle pour la période 2007-2013 décrit les principes de partenariat avec l'UE et porte principalement sur les enseignements primaire et secondaire et sur l'enseignement et la formation professionnels en liaison avec les programmes Tempus et Erasmus Mundus. Cette stratégie fera l'objet d'un examen à mi-parcours, au premier semestre 2010, dans le cadre de l'instrument de financement de coopération au développement. Des chapitres distincts sont prévus pour chaque pays (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan).

ii. Tendances et développements au sein de l'ETF

Madlen Serban souhaite la bienvenue aux membres du conseil de direction, notamment aux représentants du Parlement européen, puis présente les derniers développements advenus au sein de l'ETF.

Administration

L'accord relatif au site de l'ETF sera bientôt signé avec les autorités italiennes, qui ont apporté un précieux soutien dans ses préparatifs.

L'ETF a récemment élu un comité du personnel, si bien qu'un dialogue social recommencera en interne.

En termes de recrutement, les objectifs stratégiques de l'ETF seront désormais davantage pris en compte et les compétences manquantes relevées lors du récent exercice d'inventaire seront exigées à l'embauche. Les procédures de recrutement sont actuellement révisées en fonction des observations de la Cour des comptes et du service d'audit interne.

L'ETF lance actuellement une nouvelle politique en matière de stages et des appels d'offre seront publiés à la fois dans les États membres de l'UE et les pays partenaires. Des critères spécifiques sont fixés pour la sélection des stagiaires.

Suivi et évaluation sont minutieusement examinés. Bien que l'établissement du budget par activité ne soit pas chose nouvelle à l'ETF, les efforts seront redoublés à l'avenir pour s'appuyer sur des données plus objectives. À l'heure de la réunion, 95 % du budget 2009 de l'ETF étaient déjà engagés. Nous essaierons d'améliorer cette situation pour 2010.

L'ETF espère être en mesure d'introduire prochainement le nouveau système comptable adapté aux exigences des agences de l'UE.

En ce qui concerne les locaux de l'ETF, des aides financières sont généreusement fournies par la municipalité de Turin pour remédier à quelques graves problèmes de construction.

Contenu

Eva Jimeno Sicilia, chef adjointe du Département des opérations de l'ETF, rend compte des activités menées par la Fondation dans les pays couverts par le Partenariat oriental, activités qui s'articulent autour de quatre thèmes:

L'emploi lié au développement socio-économique, domaine où, par exemple, l'ETF se livre actuellement à un examen complet des politiques en matière d'emploi et de marché du travail liées au développement du capital humain. Une étude internationale sur ces tendances et différences communes dans les pays en question sera produite.

La mobilité de la main-d'œuvre est un domaine où l'ETF a travaillé par le passé sur les compétences des migrants, fournissant des informations utiles basées sur des témoignages recueillis au cours d'entretiens et d'enquêtes. Des travaux sur des partenariats de mobilité en Moldavie et en Géorgie se poursuivront en 2010.

L'entrepreneuriat lié au développement des petites et moyennes entreprises. Dans ce domaine, entre autres activités, l'ETF réalise une étude sur la coopération entre éducation et entreprise.

L'enseignement et la formation professionnels en lien avec la gouvernance est un secteur sur lequel l'ETF travaille bilatéralement avec l'Arménie, la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie. La Fondation s'intéresse tout spécialement aux partenariats public-privé ainsi qu'au partenariat social.

Madlen Serban poursuit en expliquant que, étant donné l'importance accordée à cette région, un nouveau chef adjoint a récemment été nommé.

Dans la région Sud couverte par la politique européenne de voisinage, l'ETF travaille à un projet sur la flexisécurité, aspect important de la politique menée par l'UE en matière d'emploi; l'une des tâches de l'ETF consiste à traduire ces politiques pour ses pays partenaires.

Étant donné l'importance grandissante du partenariat social, ce sera l'un des domaines abordés par l'ETF dans l'étude comparative internationale sur la coopération entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise qu'elle réalisera en 2010, particulièrement pour identifier des interventions favorisant le partenariat social dans les pays partenaires.

Les certifications régionales, voici un autre sujet sur lequel l'ETF travaille dans les pays partenaires du Sud. Il lui faudra œuvrer en étroite coopération avec le centre établi à Marseille pour entretenir des relations avec ces pays, notamment dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

En Asie centrale, la durabilité des activités joue un rôle essentiel dans les interventions de l'ETF. De ce fait, afin d'exploiter le projet ETF sur les compétences pour réduire la pauvreté, les activités se sont orientées vers le développement de l'enseignement pour permettre aux écoles de mieux servir leurs communautés locales. Qualité et équité sont deux autres questions abordées par l'ETF dans cette région.

Dans tous les pays partenaires, l'ETF met un point d'honneur à favoriser une prise de décision basée sur des informations fiables, notamment en contribuant à développer la capacité des décideurs à produire des données factuelles et à évaluer l'impact des politiques qu'ils mettent en œuvre. L'ETF s'apprête à lancer le «processus de Turin», qui facilitera la collecte d'informations sur la situation dans les différents pays tout en les aidant à établir des éléments et justificatifs factuels utilisables par une diversité d'acteurs. L'ETF recourt aussi à ses communautés de pratiques et à ses projets d'innovation et d'apprentissage pour regrouper les données factuelles utiles aux décideurs. Cette démarche est particulièrement importante pour aider certains pays à atténuer les problèmes engendrés par la crise économique mondiale, ce qui peut également être perçu comme une opportunité d'investissement dans le développement du capital humain.

L'ETF coopère avec un certain nombre d'institutions sur des activités spécifiques. Des contacts ont récemment été pris avec des partenaires sociaux ainsi qu'avec le Comité des régions. L'ETF continue de travailler en étroite coopération avec des institutions telles que la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail, la Banque asiatique de développement ainsi que l'UNESCO, notamment à des fins de complémentarité.

La DG Éducation et culture a choisi l'ETF comme partenaire naturel pour travailler sur la dimension internationale du thème, sans cesse plus important, de la coopération entre éducation et entreprise. Une conférence sur ce thème, organisée par l'ETF en décembre 2009, lancera les activités, tandis qu'en 2010 sera élaborée une étude couvrant tous les pays partenaires.

Au nom des trois représentants du Parlement européen, M. Paleocrassas remercie l'ETF pour sa contribution cruciale en faveur d'une prise de décision informée. Après avoir expliqué que les représentants du Parlement considèrent leur rôle avant tout orienté vers des questions de transparence et de responsabilité, il propose de présenter leur fonction au sein du conseil de direction lors de sa prochaine réunion. Cette présentation se justifie d'autant plus que l'ETF est l'une des premières agences à être dotée d'une structure de gouvernance incluant la représentation du Parlement européen.

iii. Coopération avec les États membres et les partenaires institutionnels

Mariavittoria Garlappi présente des récentes activités de l'ETF auxquelles ont participé des membres du conseil de direction:

Groupes de travail sur le programme de travail 2010 et sur les perspectives à moyen terme, avec la participation de **M. Mezel (FR)**, **M^{me} Cavada (ES)**, **M^{me} Reimers (DE)** et **M. Mezières (Parlement européen)**.

Réunion ETF consacrée aux analyses du marché du travail dans la région de la mer Noire, avec la participation de **M^{me} Ali (EE)** et **M^{me} Sika (LV)**.

M. Mezel (FR) et **M^{me} Cavada (ES)** participeront aussi à une réunion de l'ETF sur les certifications régionales dans les pays partenaires de la Méditerranée, rencontre prévue en Tunisie en décembre.

M. Cutillo (IT) et **M. Cavalchini (IT)** ont apporté un précieux soutien dans la préparation à la signature avec les autorités italiennes de l'accord relatif au site de l'ETF, et ils ont aidé à organiser une série de réunions entre la directrice de l'ETF, à Rome — où elle a rencontré M. Frattini, ministre des affaires étrangères —, et de hauts responsables au ministère de l'éducation.

M. Mezel (FR) a contribué à préparer une visite de la directrice à Paris, où elle a rencontré des représentants des ministères de l'économie et de l'emploi ainsi que de l'éducation.

M. Byström (SE) présente les activités organisées durant la présidence suédoise de l'UE, de juillet à décembre 2009. En termes d'éducation et de formation, la présidence a eu pour principal objectif de faire face à la crise financière et économique et à l'augmentation du chômage. Les conférences et

séminaires sur l'éducation et la formation ont porté, en particulier, sur la formation continue et sur la mobilité des enseignants, sur la migration et sur l'inclusion sociale au sein des systèmes éducatifs et sur la contribution des universités au triangle du savoir (éducation-recherche-innovation).

Durant la présidence suédoise, l'ETF a participé à un certain nombre d'activités:

- Le triangle de la connaissance à la source de l'avenir de l'Europe (31 août – 2 septembre)
- Réunion des directeurs généraux de la formation professionnelle (10-13 octobre)
- Les migrations de main-d'œuvre et leur potentiel de développement à l'ère de la mobilité (15-16 octobre)
- Quelle importance à l'égalité des chances pour la croissance économique et l'emploi ? (15-16 octobre)
- Conférence «Des nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» (22-23 octobre)
- Le rôle de la formation et de l'enseignement professionnels (VET) dans les défis présents et à venir (12-13 novembre)
- Conférence sur les différences liées au genre dans les résultats scolaires (17-18 novembre).

M^{me} Cavada (ES) expose les activités de la future présidence suédoise de l'UE (janvier à juin 2010).

Une conférence sur l'enseignement et la formation professionnels aura lieu à Zaragoza les 5 et 6 mai 2010. Thème principal: la valeur des compétences pour bénéficier de l'enseignement et de la formation professionnels; sous-thème: le rôle de l'information et de l'orientation pour mettre en œuvre la procédure visant à accréditer les compétences professionnelles. Vu les thèmes abordés, la présence de l'ETF à la conférence sera essentielle en termes de collaboration avec des pays partenaires en dehors de l'UE.

D'autres conférences intéressantes se tiendront également à Zaragoza durant cette même semaine, notamment la réunion des directeurs généraux en charge de l'enseignement et de la formation professionnels, ainsi qu'une réunion du réseau européen pour la politique d'orientation tout au long de la vie, toutes deux les 3 et 4 mai, et EUROGUIDANCE les 6 et 7 mai 2010.

Madlen Serban, après avoir remercié les États membres de leur participation active aux activités de l'ETF, distribue un questionnaire concernant la participation future. D'autre part, elle encourage les membres à envisager comment les pays partenaires pourraient tirer un enseignement d'une expérience concrète avec l'UE, par exemple par le biais de visites d'études telles que celles organisées par l'Allemagne et le Royaume-Uni respectivement à la GTZ et au British Council. Les pays partenaires sont invités à participer aux événements organisés pendant la présidence espagnole.

5. La gouvernance des agences européennes de régulation

Un certain nombre de rapports et d'évaluations sur les agences de l'UE ont été élaborées ces dernières années. Ainsi, en janvier, le Parlement européen a présenté son rapport «Meilleures pratiques en gouvernance des agences — étude comparative» qui analyse des organisations publiques à différents niveaux nationaux et européens, et s'intéresse en particulier à des structures de gouvernance. En 2008, la Cour des comptes a publié «Agences de l'Union: obtenir des résultats», rapport qui porte sur huit agences de régulation et examine dans quelle mesure elles planifient leurs activités, les suivent et en rendent compte comme il convient. Le rapport le plus récent consiste en une étude demandée par le Parlement européen, «L'opportunité et la faisabilité de l'établissement de services d'appui communs pour les agences de l'Union», qui traite de la charge administrative imposée aux agences par les exigences de l'administration publique de l'UE. Ce rapport contient des points intéressants à explorer, tels que la simplification en matière de recrutement, de passation des marchés et de conseil juridique.

Un groupe de travail interinstitutionnel a été mis en place pour examiner le rôle des agences dans le paysage institutionnel et leurs procédures d'établissement et de fermeture, ainsi que divers aspects les concernant — structure et gouvernance, gestion, ressources, responsabilité, supervision et transparence. Ces travaux devraient s'achever à la fin 2010.

Parallèlement, la Commission a lancé deux études: une méta-étude des agences et une évaluation des agences décentralisées.

En 2010, la DG Éducation et culture lancera une évaluation externe de l'ETF couvrant les années 2005-2008.

Madlen Serban informe le conseil de direction que la direction de l'ETF a soigneusement examiné les projets de l'évaluation externe et rédigé des notes pour remédier aux erreurs figurant dans le rapport, notes qui portent en particulier sur un malentendu quant à la mission de la Fondation.

6. Programme de travail et budget

Madlen Serban explique qu'avec le programme de travail 2010 et les perspectives à moyen terme 2010-2013, l'ETF fait écho à l'article 150 du traité CE, qui porte sur l'enseignement et la formation professionnels dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. L'ETF contribue au programme économique et social visant au développement durable, mais aussi à la compétitivité et à la cohésion sociale. Les deux documents exposent les activités et la portée des travaux de l'ETF; tout naturellement, ils s'appuient sur des données recueillies par la Fondation et servent à produire des notes d'information sur chacun des pays où elle intervient. Des parties prenantes ont été consultées sur le contenu et de nombreux membres du personnel de l'ETF ont participé à l'élaboration des documents.

Xavier Matheu de Cortada présente les perspectives à moyen terme du point de vue de la vision, des objectifs stratégiques, des six objectifs spécifiques, des trois nouveaux thèmes clés, des fonctions et des priorités stratégiques. Dans le document, les résultats sont en rapport avec les titres budgétaires, les fonctions et les thèmes clés.

Le document a fait l'objet d'un vaste processus de consultation, notamment: présentation du premier projet lors de la réunion du conseil de direction, le 15 juin 2009, réunions internes avec le personnel de l'ETF, consultations écrites avec des parties prenantes de pays partenaires et de la Commission européenne, réunions avec des parties prenantes externes, dialogue structuré annuel avec la Commission européenne et, enfin, soumission du troisième projet au conseil de direction.

Peter Greenwood présente le programme de travail de l'ETF pour 2010, programme qui repose sur le cadre stratégique esquisonné dans les perspectives à moyen terme. Des informations supplémentaires sur des pays et des projets spécifiques figurent dans les notes d'information nationales correspondantes, ainsi que dans les plans de mise en œuvre relatifs au pays ou au projet concerné. Toutes les activités sont fondées sur les priorités géopolitiques de quatre régions; un certain nombre d'activités sont interrégionales, dont l'étude sur la coopération entre éducation et entreprises, le processus de Turin et des conférences internes sur des questions concernant le genre et l'inclusion sociale.

Les priorités opérationnelles pour 2010 sont les suivantes: projets d'innovation et d'apprentissage sur les femmes et le travail, analyses portant sur le développement du capital humain, formation professionnelle à des fins de compétitivité, réforme du développement du capital humain et approches de la flexisécurité, communautés/dossiers d'innovation et d'apprentissage, certifications, emploi, transition depuis l'enseignement vers le travail, voies entre formation professionnelle et enseignement tertiaire/postsecondaire, indicateurs et enseignement pour le développement. Parmi les priorités organisationnelles pour 2010, sont cités la gestion des connaissances, la communication interne, la gestion des ressources, l'assurance et le contrôle de la qualité, la coopération entre agences et entre Etats membres et, enfin, une approche budgétaire plus axée sur les activités.

M. Mezel (FR) estime que les deux documents exposent clairement et mieux que jamais la mission et les travaux concrets de l'ETF; le lien entre enseignement, formation et développement durable lui semble beaucoup plus explicite, tandis que les thèmes prioritaires — par exemple, gouvernance, enseignement professionnel, systèmes de formation et partenaires institutionnels (y compris représentants de la société civile) — sont facilement identifiables. La décentralisation jusqu'au niveau local est nécessaire pour améliorer les formations proposées dans les pays partenaires, et la diversité est, elle aussi, une question qui requiert l'attention. Or, ces questions sont abordées dans les deux documents. L'économie informelle et les apprentissages informels sont des points à aborder dans le cadre des perspectives à moyen terme.

M. Mezières (Parlement européen) mentionne le fait que gouvernance et gestion de la formation professionnelle ont été abordées dans les documents. Il ajoute que les besoins des différents niveaux du marché du travail et de la mobilité professionnelle sont des secteurs à considérer. La prise en compte du développement de la coopération entre éducation et entreprises, ainsi que des secteurs public et privé, est tout à fait bienvenue.

M. Paleocrassas (Parlement européen) se dit satisfait des deux documents et, en particulier, du processus de Turin, du fait qu'il met en avant les indicateurs factuels qui, au final, pourraient démontrer

la nécessité pour certains pays d'investir dans l'enseignement général. Des indicateurs de durabilité nationaux pourraient aussi être inclus dans le projet du processus de Turin.

M. Bystrøm (SE) rend compte des réflexions émanant de la réunion formelle tenue ce jour — notamment demandes de clarté et de transparence sur les liens entre actions planifiées et budget, explication des critères servant à affecter le budget aux différents thèmes et pays, amélioration de l'établissement du budget par activité afin de faciliter l'évaluation et, enfin, indicateurs de durabilité qui doivent faire apparaître une valeur ajoutée nationale. D'autre part, il met en garde contre la mise en œuvre d'activités dans le climat économique actuel, lequel risque de mettre certains des projets à long terme en péril. Par ailleurs, il souhaite obtenir davantage d'informations sur les thèmes choisis ainsi qu'une définition du terme «parties prenantes clés» — le terme «partie prenante» est clairement expliqué dans les perspectives à moyen terme, mais quelle est la différence avec les «parties prenantes clés»? D'après le budget rectificatif 2009, les coûts de traduction semblent avoir diminué de moitié; des membres du conseil de direction en demandent l'explication. Il conclut en remerciant l'ETF pour les documents, qui renforceront encore la crédibilité de l'Organisation, et exprime sa reconnaissance à la Fondation pour avoir fait participer les membres du conseil de direction au processus de finalisation des documents par le biais des groupes de travail.

M. Cutillo (IT), bien que satisfait des deux documents, tient à s'assurer que la question de la durabilité environnementale, en particulier dans les pays du sud de la Méditerranée, est prise en compte. Il serait bon que, dans l'avenir, l'ETF prévoit cet aspect dans ses formations.

Mme Reimers (DE) remercie l'ETF pour les documents et, en particulier, pour la mise en place de groupes de travail qui ont contribué à améliorer la transparence.

Mme Soares (PT) félicite Madlen Serban pour sa nomination, M. Bystrøm (SE) pour son excellent résumé des discussions de la matinée et l'ETF pour les documents, notamment pour avoir regroupé les domaines clés de l'enseignement, de la formation et des marchés du travail et pour avoir traité des questions liées à l'égalité des sexes et à l'égalité des chances.

Madlen Serban, après avoir salué les diverses remarques, explique que le développement durable est un secteur très intéressant pour l'ETF, surtout du fait de sa dimension mondiale. Les «compétences vertes» constituent un programme dans les États membres de l'UE, et l'ETF se doit de le concrétiser dans les pays partenaires. Baser les politiques sur des faits est une question de transparence et l'ETF se doit de manifester clairement sa contribution au développement économique et social dans différents contextes. Les indicateurs dépendent aussi du contexte: à chaque marché du travail doit correspondre un type d'enseignement différent. Ainsi, ce qui fonctionne dans une société du savoir ne conviendra pas nécessairement à une société où la pauvreté est endémique. Aussi est-il important que l'ETF s'attache au contexte de ses activités plutôt qu'à ce que veulent les États membres de l'UE.

Dans les documents, l'établissement du budget par activité vise à exposer les activités de l'ETF, tandis que les thèmes sont sélectionnés en fonction du contexte. Bon nombre des activités mentionnées dans le programme de travail 2010 ne démarreront pas en 2010 car elles sont déjà en cours. D'ici à la fin janvier, des fiches de projet existeront pour chaque pays et contiendront beaucoup plus d'informations.

Alastair Macphail, chef du département «administration» de l'ETF, présente au conseil de direction trois documents budgétaires: le budget 2010, l'avant-projet de budget 2011 et le budget 2009 révisé.

Les frais de personnel ont toujours représenté une forte proportion du budget de l'ETF du fait que l'agence est un centre d'expertise. Toutefois, en 2009, il a été possible de transférer plus d'un million EUR des titres du budget correspondant au personnel et à l'infrastructure (titres 1 et 2) vers le titre des opérations (titre 3). Pour 2011, l'objectif est d'augmenter le budget opérationnel pour maintenir le même niveau qu'en 2009, ce qui sera en partie réalisé par un transfert des frais de mission vers ce titre du budget. Les coûts de traduction ont été décentralisés pour les publications spécialisées vers les différents projets, d'où une réduction de ce poste budgétaire. Ces deux mesures ont l'avantage d'accroître la transparence. De plus amples informations sur la ventilation du budget en termes de projets figurent dans les différentes fiches de projet qui seront disponibles au début 2010.

M. Mezel (FR) demande un supplément d'analyse de l'équilibre entre budget opérationnel et budget administratif. **Madlen Serban** explique qu'un appel d'offres pour examen fonctionnel de l'organisation est sur le point d'être lancé.

Les cinq documents sont tous approuvés par le conseil de direction.

7. Accords de coopération avec d'autres organisations

Trois accords de coopération sont présentés au conseil de direction:

- Accord de coopération avec le Cedefop, qui couvre la participation au groupe consultatif pour le cadre européen des certifications et le soutien de l'ETF au processus de Bruges.
- Accord de coopération avec le conseil de coopération régionale dans les Balkans occidentaux, tant au niveau national que régional.
- Accords du fonds fiduciaire italien pour les travaux que mène l'ETF au Liban sur l'esprit d'entreprise et un cadre national de certifications.

Les trois accords sont approuvés par le conseil de direction.

8. État d'avancement des rapports élaborés en 2009 par le service d'audit interne

Francesca Gandini informe le conseil de direction des derniers travaux effectués par le service d'audit interne. En 2009, ce service a contrôlé les «composantes» de la déclaration d'assurance de la directrice dans le rapport annuel d'activités. En l'espèce, les «composantes» sont les multiples outils et procédures que la direction utilise pour gérer, surveiller, superviser et contrôler les activités de l'agence, aussi bien régulièrement que ponctuellement, et qui doivent permettre de donner un avis sur la fiabilité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations figurant dans le rapport annuel d'activités. Hormis la déclaration jugée insuffisamment détaillée, l'évaluation s'est révélée globalement satisfaisante. C'est pourquoi l'ETF a décidé d'inclure systématiquement des réserves pertinentes aux fins de validation de la déclaration.

En termes de suivi des recommandations antérieures du service d'audit interne, certaines sont en cours, notamment la gestion des ressources humaines dans la planification annuelle et l'établissement de rapports d'activité, la définition des objectifs individuels et organisationnels, la mise en œuvre de l'enregistrement du temps, la documentation sur les procédures, la supervision et la continuité des opérations.

Le prochain audit portera sur la planification et le suivi, l'évaluation des risques (notamment informatiques) et une mise à jour de l'évaluation des risques 2009.

11. Divers

Représentant l'actuelle présidence de l'UE, **M. Bystrøm (SE)** remercie **Timo Summa** et **Odile Quintin**, qui tous deux quittent le conseil de direction, pour leur solide engagement à l'égard de l'ETF durant les années écoulées.

Elena Pascual, DG Éducation et culture, remercie les pays qui ont confirmé leurs représentants au conseil de direction, conformément au règlement refondu de l'ETF.

Les missions bruxelloises de tous les pays partenaires seront contactées par la directrice générale de la DG Éducation et culture qui les invitera à présenter des candidats au conseil de direction de l'ETF. Date limite des propositions: 30 janvier 2010. Parmi les CV soumis, un représentant de chacune des trois principales régions avec lesquelles l'ETF travaille sera sélectionné.

12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction se tiendra à Turin le 14 juin 2010 (à confirmer).

Points d'action

- La nouvelle zone d'accès restreint sur le site web du conseil de direction sera présentée à la prochaine réunion.
- Le conseil de direction se dotera d'un nouveau groupe de travail pour assurer le suivi et l'évaluation du rapport d'activités annuel et des rapports d'avancement trimestriels.
- Le projet de l'ETF sur la flexisécurité sera présenté lors de la prochaine réunion.
- Les représentants du Parlement européen expliqueront leur rôle au sein du conseil de direction de l'ETF lors de la prochaine réunion, en juin.
- Des questionnaires sur la participation des membres du conseil de direction aux activités de l'ETF seront envoyés par courrier électronique.
- Les pays n'ayant pas encore confirmé leur adhésion au conseil de direction de l'ETF sont priés de le faire dès que possible.